



## CONTRAT D'ENTRETIEN DE TOITURE

Afin de préserver votre caniveau le plus longtemps possible, et d'éviter de gros frais suite à des infiltrations non décelées à temps, nous vous proposons un contrat d'entretien, pour une durée indéterminée. Sauf avis de résiliation donné par écrit (trois mois à l'avance au minimum), par courrier recommandé, le présent contrat sera renouvelé de plein droit, aux mêmes conditions, pour une année et ainsi de suite d'année en année.

### Contrôle périodique

- Entretien au printemps pour prévenir les dégâts de l'hiver (gel, neige, lait de ciment, etc.)
- Entretien en automne pour déboucher les chéneaux et les descentes (feuilles mortes, etc.)

Adresse de l'objet :

Adresse de facturation (si différent)

---

---

---

---

---

---

---

---

Période :  Printemps

Été

Automne

Hiver

Avertir avant :  Non

Oui, téléphone : \_\_\_\_\_

Matériaux :  Non

Oui, sur place en réserve

Remarques éventuelles

---

### ***Le contrôle périodique comprend:***

#### *Toiture en pente*

1. Nettoyage des chéneaux
2. Nettoyage des couloirs, Rigoles, noues, etc.
3. Remplacement des matériaux de Couverture défectueux
4. Contrôle des fenêtres de Toiture (velux, lucarnes)
5. Contrôle des joints silicones
6. Contrôle des descentes d'eau rinçage

#### *Toiture plate*

1. Contrôle des écoulements
2. Contrôle des relevés, soudures et joints de dilatation.
3. Élimination de la végétation
4. Contrôle des garnitures, vitrages et coupoles
5. Contrôle des joints silicones
6. Nettoyage et nivelage de la couche de protection (par ex. gravier)

### **Mousse et végétation**

***La présence de mousse freine considérablement le bon écoulement de l'eau, alourdit inutilement la charpente, engorge les chéneaux et entraîne un vieillissement prématuré des matériaux de couverture.***

- *Travaux conseillés : Élimination manuelle et traitement par pulvérisation d'un produit qui détruit entièrement les micro-organismes et retarde pour plusieurs années leur réapparition.*

***La présence de végétation sur les toits plats (sauf toit végétal), peut endommager l'étanchéité (racines) et engorger les écoulements.***

- *Travaux conseillés : Désherbage et suppression de toute germination de graines au moyen d'herbicide adéquat.*

*Si notre offre vous intéresse, veuillez nous retourner le double du contrat dûment signé.*

*Vous souhaitant bonne réception, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.*

Lieu et date

Signature